



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 avril 2024

10^e édition : remise des prix de la Palme IFRECOR

**Révélation des lauréats de la 10^{ème} Palme IFRECOR
récompensés pour leurs projets en faveur de la préservation
des récifs coralliens des outre-mer français.**



Mardi 9 avril à l'Assemblée nationale, s'est tenue en présence de Marie Guévenoux, Ministre déléguée chargée des outre-mer, la cérémonie de remise de la Palme IFRECOR 2024 organisée en partenariat avec l'association Les Eco Maires, 1^{er} réseau national d'élus engagés pour l'environnement et le développement durable, dans le cadre des Trophées Eco Actions des Eco Maires.

La Palme Ifrecor récompense des élus engagés de l'outre-mer français pour préserver et gérer durablement les écosystèmes coralliens. Elle met en lumière les initiatives, actions et politiques mises en place grâce aux élus, associations, entre autres acteurs des outre-mer français pour préserver et gérer durablement les récifs coralliens, mangroves, et herbiers marins de leurs territoires.

Cette année le jury, présidé par Jean-Claude Brunet, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien et composé de spécialistes des récifs coralliens et de la biodiversité, a départagé 11 candidats en étroite collaboration avec les Comités locaux de l'IFRECOR.

Les critères de choix ont reposé entre autres sur l'exemplarité du projet, sa pérennisation, ses aspects sociaux et environnementaux et les résultats obtenus.

Avec ses outre-mer, la France abrite plus de 10% des récifs coralliens de la planète dans les 3 océans.

Les récifs coralliens sont l'un des écosystèmes les plus complexes et les plus riches de notre planète.

Ce patrimoine exceptionnel confère à la France une responsabilité mondiale pour la préservation des récifs coralliens.

Les lauréats de la 10^e édition de la Palme IFRECOR *

La Palme récifs coralliens a été attribuée au **Parc naturel de la mer de corail en Nouvelle Calédonie** pour son projet d'extension des zones de haute protection au sein du parc.

La Palme Mangroves a été attribuée à **l'association SOS Mangroves en Nouvelle Calédonie** pour son projet de restauration de la mangrove de l'embouchure de la rivière "la Coulée".

La Palme Herbiers a été attribuée à **l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin** pour son projet « ReCorEa Saint-Martin » pour l'atténuation des pressions anthropiques subies par les récifs coralliens et écosystèmes associés.

Deux Palmes coup Cœur du jury ont été décernées à **l'association Te Miti e Te Fenua** de Polynésie Française pour son projet KIFF TON REEF

et à **l'association Deep Blue Exploration** de Mayotte pour son projet CORCOMA.

** Présentation des lauréats en fin de communiqué.*

“Ce fut un grand plaisir et un honneur pour moi de présider cette année le jury de la Palme Ifrecor avec 11 projets candidats riches et variés dans leurs dimensions, leurs objectifs et l’engagement de tous les acteurs locaux. La sélection opérée me semble très équilibrée tant en termes géographiques et d’enjeux. Je souhaite une longue vie aux projets lauréats et candidats en faveur de la biodiversité ultra-marine”

Jean-Claude Brunet - ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l’océan Indien.

“Ce moment de célébration est particulièrement important pour valoriser les actions concrètes menées à l’échelon local, qui doivent être encouragées. Elles sont exemplaires à la fois en termes de conservation mais aussi pour sensibiliser tous les publics à l’importance de préserver les récifs coralliens, mangroves et herbiers d’outre-mer”

Secrétariat IFRECOR.

Depuis 2011, le concours de la Palme Ifrecor (Initiative française pour les récifs coralliens) invite les élus et les associations de Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Saint-Martin ou de Saint-Barthélemy à se mobiliser pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves.

Les récifs coralliens, sont victimes d’épisodes de blanchissement massifs de plus en plus fréquents et ces écosystèmes sont menacés par le réchauffement et la pollution des océans.

Pour en savoir plus : <https://ifrecor.fr/la-palme-ifrecor/>

A propos de l’Ifrecor



Créée en 1999, l’Ifrecor a pour principal objectif de promouvoir aux plans local, national et international, la protection et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés dans les collectivités d’outre-mer.

Pour répondre à cet objectif, le comité national de l’Ifrecor met en œuvre un programme d’actions sur 5 ans sur différents thèmes : réseaux de surveillance, restauration récifale, listes rouges d’espèces et d’écosystèmes, outils de calcul de compensation écologique, cartographie, etc. Ce programme d’actions est ensuite décliné en plans d’actions locaux établis par chaque collectivité d’outre-mer. L’Ifrecor diffuse également les connaissances scientifiques et techniques françaises acquises sur les récifs coralliens, valorise la promotion des technologies et des savoir-faire français et favorise ainsi la participation des établissements publics, chercheurs et bureaux d’étude français dans les programmes internationaux de recherche et de gestion des récifs coralliens.

<https://ifrecor.fr> et à suivre sur : [Linkedin](#)



A propos des Eco Maires

L’Association Les Eco Maires rassemble depuis 1989 les maires et les élus investis dans le développement durable et fédère des territoires valorisant le travail au service de la protection de l’environnement. Réseau comptant plus de 2 000 collectivités adhérentes en France métropolitaine et en Outremer, L’association Les Eco Maires valorise les actions en lien avec le développement durable et apporte une aide méthodologique et institutionnelle, tout en invitant à développer une réflexion sur les enjeux de la protection de l’environnement.

<https://ecomaires.com/about/>

Contacts, photos et compléments sur demande

Contacts Presse - Agence VLC

Valérie Leseigneur - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35 - valerie@agencevlc.com

Joy Lion - Tél. : + 33 (0)7 62 59 65 86 - joy@agencevlc.com

LES LAURÉATS 2024

PALME RÉCIFS CORALLIENS

pour l'extension des zones de haute protection en Nouvelle-Calédonie



Le **parc naturel de la mer de Corail** situé en Nouvelle-Calédonie s'étend sur 1,3 million de km² (près de 2,5 la surface terrestre de la France hexagonale). Cet espace abrite différents écosystèmes fascinants et fragiles (récifs coralliens, îles coralliennes, monts sous-marins, fosse océanique, milieux pélagiques, etc.), des formations géologiques remarquables (ex : Matthew et Hunter), un patrimoine historique et archéologique, ainsi qu'une faune riche et diversifiée (cétacés, oiseaux marins, tortues, etc.), incluant d'importantes ressources halieutiques.

L'arrêté portant sur l'extension des réserves du parc naturel de la mer de Corail, pris par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le 18 octobre dernier, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Il permet de multiplier par 4 la surface des réserves du Parc (de 2,3 % à 10% de l'espace maritime calédonien).

Les nouvelles réserves entrent dans les statuts prévus par la loi du pays relative à la protection des aires marines de la Nouvelle-Calédonie soit :

- "Réserves naturelles" dont l'accès est soumis à autorisation,
- "Réserves intégrales" dont l'accès est interdit, sauf pour y mener, sous dérogation, des activités scientifiques ou de suivi de l'état de santé des écosystèmes.

Projets et réalisations

Ce projet complète la protection des fonds marins voulue par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de pays portant moratoire sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des fonds marins :

- Création de 5 nouvelles réserves naturelles : sud du bassin de Fairway, ride de Norfolk, l'île de Walpole-La Monique, la fosse des Nouvelles-Hébrides et la ride d'Entrecasteaux ;
- Création d'une réserve intégrale sur le banc Capel ;
- Changement de statut pour Bellona et les atolls d'Entrecasteaux devenant réserves intégrales.

Les nouvelles réserves permettent de protéger des écosystèmes qui ne l'étaient pas jusqu'à présent, (certains monts sous-marins (ride de Norfolk, banc Capel) / fosse océanique des Nouvelles Hébrides / îles hautes (Walpole) / populations d'oiseaux marins qu'elles abritent / zones importantes de nourrissage).

La réserve « Sud bassin de Fairway » constituera une amorce pour la création d'une aire marine protégée en haute mer. La réserve naturelle de la ride de Norfolk permettra de protéger un vaste corridor écologique emprunté par la mégafaune (notamment les mammifères marins) sur plus de 600 km. La création de ces nouvelles réserves visent à préserver le patrimoine culturel matériel (vestiges historiques et archéologiques, etc.) et immatériel (savoirs ancestraux, chemins coutumiers), notamment sur l'île de Walpole, qui ont une importance symbolique : liens avec les peuples voisins et les routes maritimes empruntées par les ancêtres, ou encore, dans la vision kanak ancestrale, le lieu où reposent les défunts.

Un bilan des effets éventuels résultant de la création de ces nouvelles réserves sur la biodiversité et les usages notamment la pêche hauturière et le tourisme, sera réalisé annuellement par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche.

Parc naturel de la mer de Corail - Nouvelle-Calédonie

Mr. DUCROCQ Manuel - Chef du service du parc naturel de la mer de corail et de la pêche

Site : <https://mer-de-corail.gouv.nc/>

Projet mené depuis le 07/04/2023.

PALME MANGROVES

pour la restauration de la mangrove de l'embouchure de la rivière "la Coulée"



L'association **SOS Mangroves NC** a pour but de préserver les mangroves avec l'aide de la population consciente de leur importance pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Cette démarche sociale associée à la protection de l'environnement doit permettre à des jeunes d'apprendre à planter différentes espèces de palétuviers et à gérer une pépinière dans le futur pour répondre à des demandes en fonction des aléas climatiques, ainsi qu'à la sensibilisation du grand public.

L'impact des mines en Nouvelle-Calédonie est important ainsi que l'urbanisation ; la restauration d'une zone de 10 ha en embouchure de rivière, subissant les impacts d'érosion de résidus miniers et de glissements de terrain suite aux incendies de forêts, permettra une régénération des écosystèmes par la plantation de 10 000 plants de palétuviers sur 5 ans adaptés à cette zone pour une protection du littoral, de la biodiversité et des coraux.

Projets et réalisations :

Le projet vise à enrichir et restaurer la biodiversité du littoral de l'embouchure de La Coulée dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, commune du Mt-Dore, au travers de plantations de palétuviers (10 000 plants) sur 5 ans pour contribuer à reformer et reconnecter les couloirs de mangrove détruits par des accumulations de résidus miniers, où des jeunes plants ont réussi à se réinstaller naturellement depuis quelques années.

Sa réalisation va bénéficier à l'environnement et à la population calédonienne à plusieurs égards : fixation des sédiments, enrichissements des sols en carbone et stabilisation du littoral, ainsi que l'assainissement des sites avec une meilleure gestion du trop-plein lors des inondations (dépressions, cyclones) et la filtration de certains polluants. La restauration de cette forêt de mangrove favorise aussi l'amélioration de la qualité de l'air par sa grande capacité à capter le CO₂. Pour la biodiversité en renforçant son rôle de nurserie et de refuge pour de nombreuses espèces (poissons, oiseaux, mollusques, etc.) et pour finir en protégeant la barrière de corail par son rôle de filtre et de fixation.

Après plusieurs reconnaissances de terrain sur plusieurs périodes de l'année en fonction des marées pour délimiter les zones à restaurer qui sont de 10 ha, l'association SOS Mangroves NC a mis en place d'une pépinière test de 600 plants de *Rhizophora stylosa* et *samoensis*, espèces de palétuviers utilisées en priorité.

L'association a surveillé leur croissance et leur adaptation avant de lancer le déploiement de la première pépinière en début 2024 (2 000 plants).

Les 600 plants en test donnent au bout de 8 mois un taux d'adaptation de 70% ainsi qu'une augmentation notable des espèces de poissons dans la zone replantée.

Une zone de test s'est avérée très positive et a impliqué des jeunes en réinsertion (18/25 ans) dans le cadre d'actions menées auprès d'eux depuis plus de 15 ans.

Association SOS Mangroves NC - Nouvelle-Calédonie

Contact : Mme. LORFANFANT Monik - Fondatrice et présidente

Site : <https://www.facebook.com/sos.mangroves.nc>

Projet mené du 23/04/2023 au 30/04/2028.

PALME HERBIERS

ReCorEa Saint-Martin pour l'atténuation des pressions anthropiques subies par les récifs coralliens et écosystèmes associés.



La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin est une aire marine protégée de 30 km² située au nord-est de l'île de Saint-Martin. Créé en 1998, cet espace préserve les cinq principaux écosystèmes de l'île : récifs coralliens, mangroves, herbiers de phanérogames, étangs et forêt sèche littorale. Face aux dérèglements climatiques inquiétants qui génèrent des pressions accrues sur ces écosystèmes précieux, l'association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin renforce ces actions pour affronter ces défis avec détermination.

Son objectif est de trouver des solutions innovantes pour protéger et restaurer l'environnement, préserver la beauté et la diversité de la réserve naturelle de Saint-Martin.

Projets et réalisations :

Le projet ReCorEA Saint-Martin vise à diminuer les pressions subies par les récifs coralliens, les herbiers marins et les mangroves au sein de l'espace de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (RNNSM).

Il s'intègre dans les actions de préservation des récifs coralliens et écosystèmes associés.

Il s'articule autour de 2 objectifs principaux :

- L'élaboration d'une stratégie pour la réduction d'impacts et la définition de zones prioritaires d'intervention pour résorber ou atténuer les principales pressions liées aux rejets d'effluents de stations d'épuration (STEP) de Quartier d'Orléans en proposant des solutions fondées sur la nature et d'ingénierie environnementale.
- La diminution des pressions liées aux usages maritimes et de loisirs par la création de Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) au sein des sites gérés par l'association de gestion de la réserve..

Ces objectifs impliquent également la mise en place d'un plan de communication pour sensibiliser et impliquer les populations locales et les visiteurs.

Exemples d'actions menées :

- Mise à jour de la cartographie des habitats terrestres et sous-marins au sein de la RNN et en périphérie directe, et identification d'éventuels panaches turbides, caractérisation de la fréquentation nautique et des phénomènes d'érosion littorales de quelques baies
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie visant à renforcer le parc de mouillages en concertation avec les usagers et mieux encadrer la fréquentation nautique au bénéfice de la conservation des petits fonds côtiers
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'un processus de restauration de la mangrove impactée par le cyclone majeur Irma
- Evaluation de la dynamique d'état de santé des écosystèmes littoraux : communautés coralliennes, herbiers sous-marins et mangroves,
- Sensibilisation des publics usagers et scolaires aux enjeux et aux bonnes pratiques pour la conservation des écosystèmes côtiers de Saint-Martin
- Suivi et mise en œuvre l'entretien du parc de mouillages.

Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin

Contact : Mr. ALIOTTI Pierre Président de l'association

Site : <https://reservenaturelle-saint-martin.com/>

Projet mené du 03/04/2023 au 30/04/2025.

PALMES COUP DE CŒUR

pour les projets "KIFF TON REEF" et "CORCOMA"
des associations Te Miti e te Fenua et Deep Bleu Exploration

KIFF TON REEF

L'association **TE MITI E TE FENUA** (créée en juillet 2019) a lancé le projet KIFF TON REEF dans le but de sensibiliser un grand nombre de personnes à l'intérêt de préserver l'environnement marin ainsi que terrestre des îles de Raiatea et Tahaa.

KIFF TON REEF repose sur une formation de 12 heures :
6h de cours théoriques + 6h de cours pratiques sur 3 à 4 journées
et plusieurs modules:

- 1^{er} module : découvrir les récifs coralliens.
- 2^{ème} module : apprendre la méthode du reef-check
- 3^{ème} module : réaliser un suivi de l'état de santé des récifs coralliens.



Ces 3 modules sont suivis d'une synthèse (présentation d'un tableau regroupant les données récoltées par les participants.) Ensuite transférées aux services scientifiques de Tahiti, ces données peuvent être traitées et enregistrées. Les statistiques recensées depuis ces 3 dernières années sont ensuite partagées.

Elles permettent d'évaluer l'état de santé des récifs coralliens de l'île de Raiatea et Tahaa mais surtout d'alerter et de motiver le plus grand nombre à agir pour sauver le patrimoine vivant des îles de Raiatea et Tahaa.

Association Te Miti e te Fenua

Contact : Mme Xionara Azzopardi Présidente de l'association

Site : Facebook : Te Miti e te Fenua

Lancement du projet : 01/05/2024

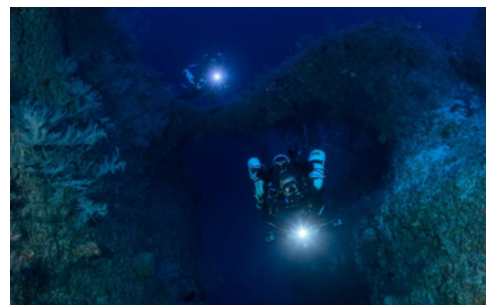
CORCOMA

Deep Blue Exploration, association reconnue d'intérêt général, œuvre pour la découverte et l'étude des peuplements coralliens mésophotiques (entre 50 et 150 mètres) de Mayotte au travers d'actions de sciences participatives.

CORCOMA est un projet mis en place grâce à l'appui de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement et de l'Office français de la biodiversité qui a pour objectif l'installation d'une station de suivi permanent inédite de l'état de santé des écosystèmes coralliens de Mayotte. Pour la première fois l'île bénéficie un suivi environnemental et biologique depuis la surface jusqu'à plus de 120m de profondeur, potentielle zone refuge pour les coraux et autres organismes dans le contexte actuel de bouleversement climatique et de développement démographique galopant. Il permet de mettre en place une surveillance des températures de l'eau à différentes profondeurs, de surveiller, enregistrer et anomalies extrêmes pouvant provoquer des événements massifs de blanchissement corallien ou de maladies.

Le projet COROMA a également permis :

- de découvrir de nouvelles espèces de coraux et une espèce de crustacés ;
- d'initier le suivi d'organismes clés pour les écosystèmes de Mayotte tels que les coraux scléactiniaires ou les éponges barriques, afin de mieux comprendre les stratégies d'adaptations à la profondeur et aux changements environnementaux le long d'un large gradient de profondeur ;
- de développer un programme éducatif complet (fiches pédagogiques, outils et jeux éducatifs, etc.) à destination de classes de CM1, CM2 et 6ème pour la sensibilisation aux enjeux de la préservation des récifs coralliens mahorais (déploiement dans différents établissements scolaires de l'île, et sur plusieurs années).



Association Deep Blue Exploration

Contact : Mr. BARATHIEU Gabriel - Président

Site : www.deep-blue-exploration.com

Lancement du projet : 02/01/2021.